



Union des syndicats CGT métaux 34

Dépôt Légal : 1046/O, date du dépôt : 18/12/2006, en mairie de Montpellier

*Section syndicale CGT DBF Hérault
Montpellier – Le Crès – Sète*

INTERVENTION DE LA CGT AU RASSEMBLEMENT DES SALARIÉS DBF MONTPELLIER : LE CRÈS 18 FÉVRIER 2013 À 12 HEURES 15

CAMARADES,

LA VOLONTÉ DE LA DIRECTION DE DBF MONTPELLIER DE CHOISIR LE PASSAGE EN FORCE POUR IMPOSER SA NOUVELLE PRIME SUR OBJECTIFS, EST INADMISSIBLE PARCE QU'IL EST CONTRAIRE À LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL, C'EST-À-DIRE LA LOI, LES CONVENTIONS COLLECTIVES ET LA JURISPRUDENCE.

EN EFFET, LA MISE EN PLACE OU LA MODIFICATION D'UNE PRIME EST UNE MODIFICATION SUBSTANTIELLE DU CONTRAT DE TRAVAIL. LA DIRECTION DE DBF MONTPELLIER DEVAIT DONC :

1. NÉGOCIER AVEC LES SYNDICATS LE PRINCIPE DE LA PRIME, LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET LE CALCUL DU MONTANT ;
2. CONSULTER LE COMITÉ D'ENTREPRISE ;
3. CONSULTER LE CHSCT CAR LES PRIMES D'ANCIENNETÉS GÉNÈRENT DES TENSIONS, DU STRESS, BREF DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL ;
4. ENFIN, QUAND TOUT CE QUI PRÉCÈDE A ÉTÉ RÉALISÉ, ENVOYER LA PROJET D'AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL À CHACUN DES SALARIÉS PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION, ET LAISSER UN MOIS DE DÉLAI DE RÉFLEXION À CHACUN DES SALARIÉS POUR ACCEPTER OU REFUSER L'AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL.

AU LIEU DE ÇA, LA DIRECTION DE DBF A ZAPPÉ SES OBLIGATIONS. CHAQUE SALARIÉ A ÉTÉ SOMMÉ D'ACCEPTER, AVEC MENACES À LA CLEF, DE SIGNER DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS. C'EST INADMISSIBLE.

OR, TOUS LES SALARIÉS ONT FAIT LEURS COMPTES : LA NOUVELLE DÉFINITION DES OBJECTIFS LES RENDAIT INATTEIGNABLES. LA FORMULE DE CALCUL DE LA PRIME POUVAIT PARAÎTRE PLUS ATTRAYANTE, MAIS TOUS COMPTES FAITS, C'ÉTAIT PRIME ZÉRO POUR LA PLUPART ET PRIME DIMINUÉE POUR LES AUTRES.

DE PLUS, POUR CEUX QUI TRAVAILLENT, LA QUESTION IMPORTANTE N'EST PAS LE COÛT DU TRAVAIL, C'EST LE COÛT DE LA VIE : IL N'Y A AUCUNE RAISON QUE LES SALARIÉS ACCEPTENT DE FOURNIR LA MÊME QUANTITÉ DE TRAVAIL À LEUR EMPLOYEUR POUR UNE RÉMUNÉRATION EN BAISSÉ. UN SALARIÉ ACCEPTE DE TRAVAILLER, DANS DES CONDITIONS DIFFICILES, PARCE QUE C'EST LE SEUL MOYEN QU'IL A D'ACQUÉRIR LE POUVOIR D'ACHAT POUR FAIRE FACE AU COÛT DE SA VIE ET DE SES AYANTS DROIT.

OR, DEPUIS 2008, L'ÉCONOMIE MONDIALE EST EN CRISE. ON CONNAÎT LES RESPONSABLES DE CETTE CRISE : LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, LES GRANDES ENTREPRISES ET LES OPÉRATEURS SUR LES MARCHÉS FINANCIERS.

ET BIEN, À PART UNE BANQUE D'AFFAIRES AMÉRICAINE, LEHMAN BROTHERS, MISE EN FAILLITE, ET LA PREMIÈRE COMPAGNIE D'ASSURANCES AMÉRICAINE, AIG, NATIONALISÉE, LES RESPONSABLES DE LA CRISE N'ONT SUBI AUCUNE SANCTION, SAUF UN FINANCIER QUASI MAFFIEUX MIS EN PRISON.

QUEL A ÉTÉ LE PROGRAMME DES GOUVERNEMENTS ? AUGMENTER LA DETTE PUBLIQUE POUR RENFLOUER LES BANQUES, IMPOSER DES PLANS D'AUSTÉRITÉ POUR FAIRE REMBOURSER LA DETTE NON PAS PAR LES FAUTEURS DE CRISE MAIS PAR LES TRAVAILLEURS ET LES COUCHES POPULAIRES.

ON EN VOIT LES EFFETS DRAMATIQUES EN GRÈCE, EN ESPAGNE, EN IRLANDE, AU PORTUGAL. NON SEULEMENT LES PLANS D'AUSTÉRITÉ NE PERMETTENT PAS DE REMBOURSER LA DETTE PUBLIQUE, MAIS ILS L'AUGMENTENT.

POURQUOI LES SALARIÉS DEVRAIENT-ILS ACCEPTER DES SACRIFICES POUR RENFLOUER LES BANQUES QUI CONTINUENT, APRÈS LEUR RENFLOUEMENT, DE SPÉCULER, D'AIDER AU TRANSFERT DES CAPITAUX VERS LES PARADIS FISCAUX ET

D'AGIR EN COULISSE POUR LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.

ET C'EST DANS CE CONTEXTE QUE LA DIRECTION DE DBF MONTPELLIER VEUT METTRE EN PLACE UNE PRIME SUR OBJECTIFS QUI AGGRAVERA LA PERTE DE POUVOIR D'ACHAT, APRÈS LA HAUSSE DES PRIX SUR LES BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ : L'ALIMENTATION, LES LOYERS, LES IMPÔTS, Y COMPRIS CEUX SUR LES COTISATIONS AUX MUTUELLES, L'ÉNERGIE POUR LE CHAUFFAGE ET LES TRANSPORTS.

LES PROPOSITIONS DE LA CGT SONT CLAIRES :

1. D'ABORD LE MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT PAR DES AUGMENTATIONS GÉNÉRALES DE RATTRAPAGE DE LA HAUSSE DES PRIX ÉVALUÉE À 3 %.
2. ENSUITE, UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE POUR TENIR COMPTE DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALIFICATION PAR L'EXPÉRIENCE ET LA FORMATION, CE QUI ENTRAÎNE UNE MEILLEURE PRODUCTIVITÉ. OR, LA FONCTION DE L'ENTREPRISE, CE N'EST PAS DE PRESSER LES SALARIÉS COMME DES CITRONS, C'EST D'ASSURER LA COORDINATION DU TRAVAIL ET LA COOPÉRATION DES TRAVAILLEURS. LA MEILLEURE PRODUCTIVITÉ EST LE RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ COLLECTIVE DES SALARIÉS. LA PRÉTENTION DES EMPLOYEURS DE MESURER INDIVIDUELLEMENT LA PERFORMANCE EST UN LEURRE : CHACUN EST DÉPENDANT DES AUTRES, ET TOUT LE MONDE AVANCE AU MÊME RYTHME LES ÉVALUATIONS DES PERFORMANCES NE SONT EN RÉALITÉ QUE DES JUGEMENTS SUBJECTIFS À LA TÊTE DU CLIENT. POUR TENIR COMPTE DES GAINS DE PRODUCTIVITÉ ATTEINTS COLLECTIVEMENT, LA CGT PROPOSE 2 % D'AUGMENTATION GÉNÉRALE DU POUVOIR D'ACHAT.
3. ENFIN, POUR LES ANNÉES PASSÉES, LE COMPTE N'Y EST PAS. C'EST POURQUOI LA CGT, POUR LE RATTRAPAGE DE LA PERTE DE POUVOIR D'ACHAT SUBI LES ANNÉES PASSÉES, PROPOSE UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DE RATTRAPAGE DE 3 %.
4. UNE PRIME SUR OBJECTIFS NÉGOCIÉE ? PEUT-ÊTRE ! MAIS AU DELÀ DU RATTRAPAGE DE LA PERTE DU POUVOIR D'ACHAT SUBIE CES DERNIÈRES ANNÉES.

5. EN TOUT CAS, PLUS DE PASSAGE EN FORCE : LA CGT EXIGE L'ANNULATION IMMÉDIATE DE TOUTES LES SIGNATURES D'AVENANTS OBTENUES SOUS LA CONTRAINTE ET PAR DES MOYENS DÉLOYAUX !
6. EN TOUT CAS, RESPECT DE L'OBLIGATION DE NÉGOCIER ET RESPECT DES PRÉROGATIVES DU COMITÉ D'ENTREPRISE ET DU CHSCT !
7. LA CGT NE VEUT PAS D'UNE NÉGOCIATION AU RABAIS : LA NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE DOIT COMPORTER :
 - A. DES DÉCISIONS POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES → NOUS VOULONS UN ACCORD D'ENTREPRISE ;
 - B. DES AUGMENTATIONS GÉNÉRALES POUR LE MAINTIEN ET LA PROGRESSION DU POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES ;
 - C. UN ACCORD D'ENTREPRISE POUR LA PARTICIPATION ;
 - D. UN ACCORD D'ENTREPRISE SUR LE TRAVAIL HANDICAPÉ.

UNIS ET SOLIDAIRES, LES SALARIÉS SONT FORTS.

ENSEMBLE, ILS PEUVENT GAGNER.

TOUS ENSEMBLE, TOUS ENSEMBLE, OUAIS ! OUAIS !

POUR L'AVENIR, LA CGT PROPOSE AUX SALARIÉS DE DBF MONTPELLIER DE SE SYNDIQUER À LA CGT. C'EST ENCORE LE MEILLEUR MOYEN DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA DÉFENSE DE SON STATUT DE SALARIÉ, DE LUTTER POUR LE MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT, DE REVENDIQUER LE DROIT AU TRAVAIL ET À LA PROTECTION SOCIALE, AUX SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ TELS QUE L'ÉCOLE OU LES SERVICES PUBLICS HOSPITALIERS.

LA CRISE PROVOQUÉE PAR LA TENTATIVE DE PASSAGE EN FORCE DE LA DIRECTION SUR LE PAY-PLAN DOIT ÊTRE UNE LEÇON À MÉDITER POUR TOUS. AVEC UN SYNDICAT CGT FORT, L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS AURAIENT FAIT L'ÉCONOMIE D'UNE CRISE ! ADHÉREZ À LA CGT.